

Si vous êtes un abonné « Yahoo », vous êtes de ceux qui ont reçu dernièrement un mail les informant que « A partir du 21 mars 2014, nos services vous seront fournis à partir d'une seule entité européenne, basée en Irlande ». Un changement qui n'aura aucune conséquence pour les utilisateurs, s'empressent-ils de préciser. Car Yahoo a décidé de réorganiser ses services en Europe et de se centraliser autour de sa structure irlandaise. Pourquoi l'Irlande ? Parce qu'elle a un atout non négligeable : celui d'être particulièrement accueillant, fiscalement parlant, avec les entreprises. Elle pratique en effet un taux d'imposition des sociétés très bas (12,5 %). Autrement dit, l'Irlande est une sorte de paradis fiscal. N'en déplaise à son premier ministre Enda Kenny qui assure que « Nous n'avons rien à voir avec la définition d'un paradis fiscal ». Ben non, bien sûr, c'est juste pour la qualité de son whisky que Yahoo a choisi cet eldorado. A moins qu'ils n'aient été inspirés par l'exemple de « Google » à qui le fisc français reproche d'avoir réduit son impôt grâce à des montages complexes passant, notamment, par l'Irlande. L'état français réclame tout de même 1 milliard d'euros au géant du net.

## OPHLM : les associations de locataires s'expriment

Quand c'est le Rusé qui le dit, c'est forcément partisan. Alors quand ce sont les organisations de locataires siégeant au conseil d'administration de l'OPH Calais qui l'affirment, cela devient tout de suite plus intéressant. Tellement intéressant, que du côté de la mairie on perçoit la menace et on essaie immédiatement de diviser les représentants des locataires en les appelant individuellement. Pensez donc, la CNL (confédération nationale du logement), l'AFOC (association Force Ouvrière des consommateurs), la CLCV (confédération logement cadre de vie), représentant plusieurs milliers de locataires, s'exprimant d'une même voix pour dénoncer les dysfonctionnements...

Cela fait tache, quand on veut faire croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Des représentants des locataires qui n'ont pas voulu entrer dans les « différends » opposants l'ex-présidente madame Courmont, à certains membres du conseil et de la direction. Une réalité qui affecte pourtant l'office quand on sait que de nombreuses plaintes sont déposées contre X pour faux et usage de faux, abus de confiance. La justice devra trancher, mais il reste que cela salit un organisme qui n'a pas besoin de cela.

Abordant la question des attributions, les représentants des locataires ont tenu à faire connaître leur désaccord sur les copinages qui permettent à certains d'avoir des passes-droits. Une réalité démentie par le nouveau président qui

semble sorti directement d'une BD des pieds nickelés, au point de vouloir justifier l'injustifiable. Combien des ex-colistiers de madame Bouchart ont-ils bénéficié pour eux-mêmes ou pour des membres de leur famille d'emplois à l'OPH ? Combien d'amis du modem ont-ils pu avoir une faveur en matière d'attribution de logement, de soutien abusif ?

Des représentants des locataires qui ont insisté ensuite sur la nécessité de proposer un parcours résidentiel aux locataires, exprimant au passage un avis réservé sur le prix des logements neufs jugé trop élevé. Est venu ensuite la question de trop nombreux logements en besoin de rénovation. Des logements qui, ne pouvant être mis en location, occasionnent des pertes de recettes. Des logements jugés mal placés par la majorité du conseil d'administration. C'est faire peu de cas, du besoin de logements exprimés par de nombreux jeunes couples. La question posée n'étant pas toujours le lieu d'habitation mais le rapport qualité prix du logement. Mieux vaut un logement aux normes modernes (douche, cuisine aménagée...) rapportant un loyer, qu'un logement vide coûtant de l'argent et pouvant éventuellement être dégradé.

Pour tenter une réponse, le président de l'OPH dira qu'il s'apprête à faire des travaux sur un secteur donné. Sauf que les travaux qui vont démarrer après les élections concernent les extérieurs et que la municipalité a refusé de subventionner, alors qu'elle vient en aide aux pro-

moteurs privés avenue Blériot.

Autre sujet également abordé, celui des charges qui ont fortement augmenté ces dernières années, parfois faute à des décisions pour le moins saugrenues de l'OPH. Le blocage des loyers a été pris comme un fait positif pour les locataires, qui se sont cependant empressés de dire qu'ils n'étaient pas dupes de la manœuvre, d'autant qu'à de nombreuses reprises ils avaient fait la demande de blocage des loyers et qu'à chaque fois il leur avait été signifié un refus poli.

Dernier sujet abordé par les représentants des locataires : des dépenses inutiles enregistrées toutes ces dernières années, le loyer d'une nouvelle agence immobilière en centre-ville, des locataires privés de travaux pourtant importants. Une réalité démentie par le président mais qui ne résiste pas aux multiples révélations faites par le Rusé.

Plusieurs centaines de milliers d'euros gaspillés, au bas mot l'équivalent de plus de 1000 douches, des primes de licenciement à la tête du client... Quant au loyer de la nouvelle agence, le président oublie juste de préciser que le local est pour partie propriété de la secrétaire de madame Bouchart, secrétaire qui vit avec monsieur Agius membre du CA de l'OPH. Entre amis, on s'entend plus rapidement. Une conférence qui aura permis de comprendre que malgré toutes les difficultés, les représentants des locataires agissent.

### Le dessin



### Le chiffre

23 : c'est en pourcent, l'augmentation des profits des entreprises du CAC 40 pour l'année 2013, qui ont ainsi atteint 73,6 milliards d'euros. Un chiffre qui doit beaucoup aux restructurations réalisées en 2012. Une fois les licenciements conduits, les actionnaires ont retrouvé le sourire et les dividendes qui vont avec. Et, la crise n'ayant décidément pas le même goût pour tout le monde, leurs profits devraient encore augmenter de 24 % en 2014.

### On le note

Chandeleur oblige, la prochaine soirée de l'Atelier sera placée sous le signe... des crêpes. Vous pouvez donc d'ores et déjà retenir votre soirée du

samedi 15 février

Ça sera l'occasion de venir vous régaler...



### A savoir

L'Atelier a réouvert ses portes après la trêve bien méritée, on vous donne donc rendez-vous chaque vendredi soir dès 18 h 30 pour boire un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts... Rendez-vous donc ce vendredi...

Ouverture de l'Atelier  
Tous les vendredi soir  
à partir de 18 h  
Bd de l'Égalité



SeaFrance

# Victoire pour les ex-SeaFrance

Et de deux. Ça a d'abord été la cour d'appel de Douai qui, début février, confirmait le jugement rendu par le tribunal d'instance de Calais en septembre 2012 et condamnait la SNCF pour le licenciement abusif de 217 salariés. Des salariés heureux pour un certain nombre de voir confirmé le jugement initial, encore plus heureux pour nombre d'entre eux d'enregistrer une augmentation des indemnités.

Cette fois, c'est le cas de 91 autres ex-salariés de SeaFrance qui était étudié. Et le délibéré du tribunal d'instance de Calais est particulièrement clair quand il évoque : « *Des licenciements sans cause réelle et sérieuse.* » Une vraie satisfaction pour ces hommes et ces femmes qui se battent depuis plusieurs années pour faire valoir leur droit. Pour que la justice reconnaisse que, non ce n'était pas inévitable d'en passer par là. Que oui, la SNCF, dont SeaFrance était une filiale, avait le devoir de trouver des solutions pour assurer l'avenir de l'entreprise. Une victoire aussi pour le syndicat qui est derrière eux depuis le début contre vents et marées.

Des salariés qui percevront des indemnités allant de 10 000 à 70 000 euros. Des délibérés individuels qui, pour chacun d'entre eux, notent l'absence de causes réelles et sérieuses et qui, surtout, pointent selon l'avocat Philippe Brun, le fait que les licenciements étaient abusifs car l'employeur a manqué à son obligation individuelle de reclassement.

Et ce n'est pas fini car une troisième vague d'une centaine de salariés sera étudiée au tribunal fin fé-

vrier. Des salariés qui avaient pour certains d'entre eux été déclassé avant licenciement, histoire de faire quelques petites économies.

Évidemment nous ne pouvons que nous réjouir de voir les salariés réintégrés dans leurs droits. Mais soyons clair, nous garderons un gout amer dans la bouche, face à ce désastre économique orchestré par la SNCF et couvert tant par un gouvernement de droite, que par un gouvernement socialiste-vert. Quelles actions de la SNCF et du gouvernement depuis pour accompagner le territoire dans son besoin de créations de nouveaux emplois ? Quels accompagnements financiers pour développer de nouveaux emplois autour de la logistique, l'un des métiers de la SNCF ? Et puis quand on pense que My Ferry Link, pourrait rester seule en lice pour répondre à l'exploitation de la ligne Dieppe-Newhaven, on se dit que, peut-être, avec un peu d'intelligence et de réflexion, avec la volonté de promouvoir le service public, tout ceci aurait pu être évité !



## Poil à gratter

### Léon candidat

Après avoir été payé durant 6 ans par la Communauté d'agglomération du Calais pour y jouer le rôle d'espion de Natacha au sein du service développement économique, Léon Leclercq, retraité de 62 ans, a décidé de repartir à la conquête de la mairie de Tournehem. Eh oui, en plus de servir à embaucher les copains, la ville et l'agglomération servent aussi à recycler les élus pas réélus. Vous comprenez mieux pourquoi les impôts ont autant augmenté maintenant...

### Lutte ouvrière aussi

Dernière arrivée dans la course aux municipales, Lutte Ouvrière a déclaré en fin de semaine qu'elle faisait elle aussi une liste à Calais. C'est son droit, même si on peut regretter cet éparpillement des voix de gauche qui ne peut qu'être favorable à Natacha Bouchart. Là où on est plus circonspect c'est quand on apprend de la bouche de la tête de liste, Françoise Millot, pourquoi elle ne compte pas rejoindre le Front de Gauche : « *Je n'ai pas entendu les dirigeants du Front de Gauche critiquer Hollande.* » (Nord Littoral 8-02-14). Alors là, on s'étonne. Jean-Luc Mélenchon, pour le Front de Gauche n'a de cesse de critiquer le gouvernement actuel justement. Voici ce qu'il déclarait le 5 février 2014 : « *Croire Ayrault ce n'est croire à rien de sérieux ni de durable. On se souvient de sa fantasmagorie « mise à plat de la fiscalité ».* A propos de PSA voici ce qu'il disait : « *Que fait le gouvernement face à cela ? Rien. Mais encore une fois, le gouvernement laisse faire. Le gouvernement aurait les moyens de les faire plier s'il le voulait.* » Rappelons aussi qu'il avait appelé à manifester le 1<sup>er</sup> décembre pour une révolution fiscale, dénonçant, « *dans les hausses de TVA prévues au premier janvier, "20 milliards de cadeaux aux actionnaires"*. Et ce ne sont que quelques exemples.

### Plainte

Suite à au café-débat organisé par Wéo/La Voix du Nord le mercredi 5 février et retransmis sur la chaîne régionale le jeudi 6, Natacha Bouchart veut porter plainte contre Jacky Hénin. Elle n'a pas apprécié les propos du député européen candidat aux municipales sur la question de la délation. Histoire de vous rendre compte par vous-même de la teneur desdits propos, nous ne pouvons que vous inciter à aller regarder la vidéo sur internet.

### Drôle de comparaison

Natacha Bouchart qui n'a peur de rien, compare son appel à la délation, à l'opération « Voisins vigilants » qui commence à faire des émules un peu partout en France. Il n'est donc pas inutile de lui rappeler que les « Voisins vigilants » ont pour but de garder un œil ouvert et de signaler à la police un cambriolage chez un voisin, par exemple. On est donc très loin de la dénonciation de personnes qui cherchent juste à se mettre à l'abri du froid et de la pluie dans des maisons par ailleurs non habitées, très souvent abandonnées.

### De vraies fausses places

Un lecteur assidu du Rusé nous faisait récemment part de son étonnement après avoir remarqué que les places de stationnement restées payantes sur le boulevard Gambetta avaient été peintes en... bleu avec l'apposition du mot « payant ». Étonnement car l'usage des couleurs dans la signalétique est rigoureusement réglementé. Ainsi les instructions sur la signalisation routière stipulent que le bleu peut-être utilisé « *éventuellement pour les limites de stationnement en zone bleue (article 118-2.A)* ». Seul problème, à Calais il n'y a pas de zone bleue. Résultat, les conséquences n'ont pas tardé : un automobiliste s'est fait verbaliser par la police nationale pour stationnement illégal sur une place han-

## Top 10

### Blet, le copinage et la lutte contre le chômage (ou « l'imposture »)

Il l'avait promis la main sur le cœur 2008, s'il était élu, on allait voir ce qu'on allait voir : fini le « copinage » et le chômage. Chaque semaine, nous revenons ici sur les errements dont il s'est rendu coupable, en 10 exemples :

**Number 4 :** recrutement à Balinghem (oui, oui à Balinghem) de deux agents, le père et le fils de la même famille, pour exercer des fonctions d'agent technique et de concierge d'équipement que des centaines (des milliers... ?) de Calaisiens auraient pu occuper.

## Coup de griffe

### ➤ PS : une position à clarifier

Quand, en 2008, nous avons dit que c'était une partie des socialistes qui avaient permis à Natacha Bouchart de l'emporter, on nous disait que vraiment on exagérait, qu'on était mauvais perdants. Pourtant, ce sont bien des socialistes, ou d'anciens, qui avaient rejoint sa liste d'ouverture. C'est donc avec un certain étonnement que l'on a appris qu'Antoine Deguines, après avoir aidé Natacha Bouchart à battre Jacky Hénin, rejoignait les rangs de Yann Capet. Mais c'est avec encore plus d'étonnement que l'on a réalisé que, lors du dernier conseil municipal, Gilles Coccoquempot avait donné sa procuration à... Natacha Bouchart ! Oui, vous lisez bien, celui qui n'avait dû sa réélection à l'Assemblée Nationale qu'à l'appel au rassemblement le plus large à gauche que Jacky Hénin avait lancé entre les deux tours (alors que tout le monde annonçait M. Coccoquempot perdant), cet homme-là a donné sa voix à la droite. Il a osé le faire. Mais faut-il y voir un signe ? Un député socialiste donnant sa voix à l'UMP, un ex adjoint de Natacha Bouchart qui rejoint la liste de Yann Capet... Pire, Yann Capet lui-même déclarant dans la presse qu'il ne sait toujours pas s'il fera alliance au second tour... Cela signifierait-il qu'ils nous préparent le même coup qu'en 2008 ? Faut-il comprendre que si Jacky Hénin arrivait en tête à l'issue du 1<sup>er</sup> tour, les socialistes se tourneraient alors vers la droite ? Il est urgent que Yann Capet clarifie sa position, car du côté du Front de Gauche, elle est claire depuis longtemps : c'est l'union à gauche qui doit permettre de battre la droite. Mais, avons-nous les mêmes valeurs ?

dicapée ! Il s'était garé sur une place de stationnement récemment peinte en bleue. Inutile de dire que l'automobiliste en question a moyennement apprécié. Alors, ne vous y laissez pas prendre : stationner sur ces emplacements peut vous coûter cher...

### La nouveauté de la semaine

On la doit à Nord Littoral qui a inventé... le thermographe (et pas thermomètre, rien à voir) de campagne. Et on est prié de ne pas rigoler. Thermographe dans lequel Jacky Hénin est... on vous laisse deviner... eh bien oui : à la baisse. Alors que Natacha Bouchart et Yann Capet sont eux à la hausse bien sûr... Sur quoi se basent-ils pour évoquer ces hausses, stagnations ou baisses ? Mais sur leur pif légendaire bien sûr. Ils le sentent ! Parce que les journalistes ont du flair, c'est bien connu. Non, on rigole, ils ne se basent sur rien de précis, c'est juste le seul moyen qu'ils ont trouvé pour faire croire que certains montent quand Jacky Hénin baisserait. Nous ce qu'on sait, c'est que le seul résultat valable sera dans les urnes le 23 mars au soir...